

Étude prospective stratégique (EPS)

Avril 2022

Impact et apports du dispositif des classes de défense proposé par le ministère des armées dans le cadre du parcours scolaire et de citoyenneté des élèves

Organisme demandeur :

DSNJ

Organisme prestataire :

IRSEM/Défense et société

Responsable de l'étude :

Anne MUXEL, directrice du domaine Défense et Société à l'IRSEM

Équipe :

Jeanne Monteuis, assistante de recherche à l'IRSEM

Aurélien Duchêne, assistant de recherche à l'IRSEM



Sommaire

Introduction	3
1. DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
2. ÉVALUATION DU DISPOSITIF DES CLASSES DE DÉFENSE PAR LES ÉLÈVES : L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES COLLÈGES.....	5
2.1. Eléments d'appréciation sur l'école.....	6
2.2. Eléments d'appréciation sur leur situation scolaire.....	6
2.3. Evaluation par les élèves de leur parcours au sein des classes de défense.....	7
2.4. Appréciation des contenus pédagogiques abordés.....	9
2.5. Vision des armées et perception du rôle du référent militaire.....	13
2.6. Evaluation de l'impact du dispositif sur les élèves bénéficiaires.....	15
3. EVALUATION DU DISPOSITIF PAR LES ENSEIGNANTS.....	16
3.1. Recrutement des enseignants et mise en œuvre du dispositif.....	17
3.2. Partenariats et soutiens financiers.....	18
3.3. Recrutement des élèves dans les classes.....	19
3.4. Liens avec l'Unité militaire marraine.....	21
3.5. Valorisation du projet et implication des élèves.....	22
3.6. Evaluation de l'impact du dispositif sur les élèves bénéficiaires et leurs familles.....	23
3.7. Points forts, obstacles et pistes d'amélioration.....	26
4. SYNTHÈSE ET ÉVALUATION GLOBALE DU DISPOSITIF	30
4.1. Acquis et points forts du dispositif.....	30
4.2. Points faibles restant à consolider.....	31
4.3. Pistes d'évolutions possibles.....	31
ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE AUTO-ADMINISTRÉ AUX ÉLÈVES	33
ANNEXE 2. ETABLISSEMENTS PRIS EN COMPTE POUR LA CONSTITUTION DE L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES CLASSES.....	40

Introduction

Des risques de déconsolidation démocratique dans le renouvellement générationnel sont identifiés par plusieurs travaux de sciences sociales et menacent la pérennité des régimes démocratiques dans nombre de pays, notamment en France. Les signes d'une fragilisation des principes portés par le projet démocratique sont visibles – montée des incivilités, violence dans l'espace public - comme dans les formes d'expression politique des citoyens, - accroissement de l'abstention, remise en cause de la démocratie représentative, légitimation dans l'opinion des actions protestataires -. Ces évolutions interpellent les pouvoirs publics, notamment dans le champ éducatif où l'apprentissage de la citoyenneté est un enjeu décisif pour la pérennité du système. La crainte d'une perte des fondements de la démocratie impose la mise en œuvre de moyens pour éduquer à la citoyenneté démocratique. Nombreux sont les dispositifs qui ont été mis en place, plus ou moins opérationnels, plus ou moins efficaces, pour contrecarrer les risques de déconsolidation observés et pour raffermir la culture démocratique au travers d'une attention particulière portée à la formation de la citoyenneté qui suppose un ensemble de droits et d'obligations envers la communauté sociale et politique à laquelle on appartient. Celle-ci s'énonce au travers d'un répertoire de valeurs et de qualités morales, mais elle s'exprime aussi par des actes et des comportements spécifiques constitutifs des rouages du fonctionnement démocratique. Par-delà sa réalité politique, la citoyenneté définit aussi le lien qui unit les individus entre eux et qui fait société.

Les dispositifs d'apprentissage démocratique, en milieu scolaire, mais aussi dans les instances mêmes de l'exercice du politique, comme les Conseils Municipaux de jeunes et d'enfants, par exemple, ou encore dans la société avec le Service civique dont le recours va croissant comme dans l'ensemble du mouvement associatif, se sont démultipliés. Enfants et jeunes, tout au long de leur parcours scolaire, au travers de diverses expérimentations, sont rappelés à leurs droits et à leurs devoirs pour apprendre et intégrer les usages de la citoyenneté démocratique et à s'insérer dans la société. Mais quelle est leur portée ? Un rapport récent de la Cour des Comptes sur la formation à la citoyenneté dans le cadre scolaire émet un avis nuancé et présente un bilan contrasté, malgré les ambitions affichées par les autorités et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le renforcement des dispositifs ces dernières années dans ce domaine¹. Le rapport met en évidence les faiblesses de cette formation en raison de son caractère secondaire et transversal dans les programmes scolaires ainsi que de la formation insuffisante des enseignants. En revanche, le constat est plutôt positif s'agissant des partenariats institutionnels (Parlement, ministères régaliens – notamment les CDSG portées par le ministère des armées – ministère de la culture...).

C'est dans ce contexte que prennent place les interrogations et les attendus d'une étude impulsée par la DSNJ, au sein même du ministère des Armées, qui, avec le système scolaire, est l'une des principales instances de formation à la citoyenneté. En effet, les armées sont impliquées dans plusieurs dispositifs visant d'une part à renforcer l'éducation à la citoyenneté d'autre part à contribuer au parcours d'insertion professionnelle des jeunes. Les classes de défense, les Cadets de la défense, ou encore les Cordées de la réussite sont des dispositifs

¹ Rapport de la Cour des Comptes sur la formation à la citoyenneté, à la demande du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale (CEC), octobre 2021

étroitement articulés à l'enseignement scolaire dont l'ambition est d'éveiller à l'esprit de défense mais aussi de renforcer le lien à la nation.

1. DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les classes de défense résultent d'un **projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire et pluriannuel en lien avec la Défense et la Sécurité**, mené à l'initiative d'un établissement scolaire, en partenariat avec une unité militaire marseillaise. Intégré officiellement dans le *Protocole interministériel de 2016*, le dispositif compte environ 380 classes majoritairement de 4^{ème} et de 3^{ème}, mais aussi des classes de lycées de filières générale, professionnelle et technologique². Le dispositif couvre l'ensemble du territoire et implique près de 9500 élèves et 200 entités militaires. Les CDSG s'adressent en priorité aux établissements situés en réseau d'éducation prioritaire (20% de classes situées en REP ou REP+) ou en zone rurale isolée, mais sans que cela soit exclusif d'autres établissements.

Malgré un nombre croissant d'élèves concernés, les classes de défense demeurent un dispositif à taille humaine. Il se caractérise par une grande hétérogénéité des moyens déployés, des publics visés, et des méthodes pédagogiques utilisées d'un collège à l'autre.

Le dispositif a fait l'objet récemment d'un protocole entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DGESCO) et le ministère des armées (DSNJ) visant à renforcer le déploiement et l'extension de celui-ci, en mettant en avant quatre axes d'actions : la généralisation des classes de défense sur l'ensemble du territoire, la pérennisation du dispositif, l'égalité des chances, et l'instauration d'un parcours innovant Défense en lien avec le SNU³.

Contexte de l'étude

La DSNJ est l'acteur de référence au sein du ministère des armées des politiques en faveur de la jeunesse dont elle anime et coordonne les actions, partenariats et dispositifs. Avec le lancement du plan « ambition armées jeunesse 2022 », le ministère réaffirme la priorité accordée à la jeunesse en donnant une nouvelle impulsion à son action, en cohérence avec les priorités gouvernementales et interministérielles dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution ». Le plan « ambition armées-jeunesse 2022 » répond à trois objectifs : relever le défi de l'attractivité des armées, contribuer à la construction d'une citoyenneté active, et participer à l'insertion socio-professionnelle, notamment des jeunes les plus en difficultés.

Objectifs de l'étude

Evaluer sur la base de données qualitatives recueillies auprès des élèves comme des enseignants concernés par les classes de défense l'impact scolaire et les apports éducatifs (pédagogiques et éducatifs, savoir-faire et savoir-être) dans le parcours des élèves, notamment sur leur choix d'orientation, mais aussi d'une façon plus large sur leur parcours de citoyenneté.

² L'appellation « classes de défense » remplace depuis cette année l'appellation Classes de défense et de sécurité globale (CDSG) utilisée jusqu'alors.

³ Protocole Éducation nationale-Armées développant les partenariats dans le cadre du déploiement du dispositif « classe de défense », daté du 16 décembre 2021

Méthodologie

Les données sur lesquelles s'appuie l'EPS sont issues d'une double enquête menée dans dix collèges auprès des élèves scolarisés en classes de 3^{ème} et de leurs enseignants référents en charge du dispositif dans ces mêmes classes. (Se reporter aux Annexes 1 et 2 pour le questionnaire et l'échantillon de l'enquête)

Le premier volet de l'enquête porte sur les appréciations des élèves sur le dispositif. La rencontre avec les collégiens a permis d'établir un lien avec eux et de leur présenter le contenu et les objectifs de l'étude. La passation des questionnaires s'est faite en main propre à l'occasion des visites de terrain effectuées par l'équipe des chercheurs de l'IRSEM dans les classes, à l'exception des deux établissements situés en Outre-Mer, où leur administration s'est déroulée par voie postale. Les thématiques abordées privilégient l'expérience personnelle des collégiens afin de mieux saisir leur perception et leur évaluation du dispositif, notamment concernant les deux objectifs suivants qui constituent la matrice pédagogique des classes de défense :

- le « **Parcours citoyen** » : sensibilisation à l'engagement citoyen et aux valeurs républicaines ;
- le « **Parcours avenir** » : évolution de l'ambition, ouverture vers de nouvelles filières, découverte de nouveaux métiers, connaissances en matière d'orientation et consolidation des projets professionnels en lien avec la sécurité et la défense.

L'enquête réalisée a permis de recueillir les réponses de **194 jeunes**, âgés de 14 à 16 ans, scolarisés en classe de 3^{ème}, issus de dix collèges présentant des caractéristiques socio-démographiques différentes (REP+, situés en zone rurale ou dans des grandes villes), soit un échantillon diversifié scolairement et socialement⁴. L'échantillon compte un nombre égal de filles et de garçons pour assurer un objectif de parité. A cet égard, les questionnaires collectés montrent que la répartition filles/garçons est bien équilibrée dans les classes (51% de garçons et 49% de filles). Enfin, les établissements retenus pour la réalisation de cette enquête sont répartis sur l'ensemble du territoire en métropole et en outre-mer. Ils ont été sélectionnés en concertation avec la DSNJ.

Le second volet de l'étude porte sur le **retour d'expérience des équipes pédagogiques** impliquées. L'administration de questionnaires aux enseignants référents a permis de collecter les informations essentielles à la réalisation d'une étude d'impact. En parallèle, les visites organisées dans certains collèges (académies de Versailles, Créteil, Bordeaux, Marseille, Rouen et Besançon) ont donné lieu à des entretiens avec les enseignants, enrichissant l'analyse.

2. ÉVALUATION DU DISPOSITIF PAR LES ÉLÈVES : L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES COLLÈGES

Les questionnaires ont permis de renseigner le profil des élèves des classes de défense et de recueillir des éléments qualitatifs sur leur rapport à l'école. Leurs réponses confirment l'importance du parcours scolaire dans le processus de leur socialisation et dénotent une

⁴ A l'échelle nationale, les classes de 3^{ème} représentent 57% des classes engagées dans le dispositif des classes de défense, soit la proportion la plus importante des effectifs.

adhésion très largement favorable au système scolaire. Cette perception globalement positive de leur expérience scolaire n'est pas sans influencer leurs avis et leurs attentes concernant les classes de défense dans lesquelles ils sont scolarisés.

2.1. Eléments d'appréciation sur l'école

Invités à qualifier l'école et l'expérience scolaire qui en résulte, à partir de certains critères qui étaient proposés, les élèves interrogés reconnaissent la pertinence de ces derniers, mais ils les hiérarchisent néanmoins. En premier lieu, leur **reconnaissance de la fonction de l'école dans la transmission des savoirs** est quasi unanime (96% des élèves considèrent que l'école est un lieu d'apprentissage des connaissances – dont 58% « beaucoup » et 38% « assez »). En second lieu l'école est aussi pour eux « un lieu où l'on prépare son avenir » (91% des réponses – dont 62% « beaucoup » et 29% « assez »). Elle s'impose de façon quasi unanime comme un **rouage essentiel dans la construction d'un avenir personnel et professionnel**. Une vision positive des apprentissages liés à l'éducation à la citoyenneté est également renvoyée : 88% des élèves acquiescent à cette dimension de leur formation scolaire, mais de façon un peu moins affirmée (seuls 27% cochent sur ce point la réponse « beaucoup », 51% « assez », et 19%, soit un élève sur cinq, « pas vraiment » ou « pas du tout ». On entrevoit là l'opportunité, et sans doute la nécessité, de renforcer le « Parcours citoyen » au sein du dispositif des classes de défense. Le collège représente un moment charnière dans le parcours scolaire des élèves, marquant le passage de l'enfance à l'adolescence. Il est décisif quant à l'orientation qui conditionne, tout particulièrement en France, la suite de leurs études et la préparation de leur avenir professionnel. Une **vision positive des apprentissages liés à l'éducation à la citoyenneté** apparaît corrélée au renforcement du socle de connaissances et à des ambitions scolaires élevées en matière de poursuite des études.

D'autres critères d'évaluation du rôle de l'école étaient aussi proposés, référés aux interactions sociales, aux échanges interpersonnels caractéristiques de la sociabilité dans cette période de la vie. Les trois quarts des élèves (42%) considèrent l'école comme un lieu d'échanges et d'écoute, et pour la plupart d'entre eux (83%) elle est un lieu où l'on se fait des amis.

2.2. Eléments d'appréciation sur leur situation scolaire

Le regard porté par les élèves sur leurs résultats scolaires est plutôt favorable. La moitié d'entre eux (50%) les situe au-dessus de la moyenne, un quart (24%) à la moyenne, et un autre quart (26%) en dessous de la moyenne. Même si les classes de défense sont censées accueillir des élèves de tous niveaux, ces résultats montrent que **les élèves impliqués dans le dispositif sont en général déjà bien insérés dans la compétition scolaire**. Ce constat conduit à interroger l'objectif d'hétérogénéité du public visé. En effet, la proportion d'élèves en situation de décrochage ou présentant un faible niveau scolaire apparaît assez réduite. Par-delà leurs bons résultats, les élèves témoignent de leur désir d'améliorer leurs performances : 87% d'entre eux disent vouloir progresser dans leur classement.

L'enseignement interdisciplinaire est caractéristique du dispositif, mais la moitié des classes de défense relève de l'initiative d'un enseignant d'histoire-géographie⁵. Invités à préciser leurs matières d'enseignement préférées les élèves classent au premier rang d'entre elles

⁵ Direction du service national de la jeunesse, Fiche à l'attention de Monsieur le directeur du service national et de la jeunesse, 17 septembre 2021

l'histoire et la géographie (41% des réponses) suivies par l'éducation physique et sportive (36% des réponses). Ces deux matières sont particulièrement privilégiées au sein des classes de défense, tant à travers l'enseignement dispensé que dans les activités organisées. On peut donc constater à cet endroit une cohérence et une synergie intéressantes entre les dispositions des élèves et les priorisations en termes de contenus mises en avant dans les classes de défense. Les mathématiques et le français sont des disciplines moins citées (respectivement 32% et 22% des réponses).

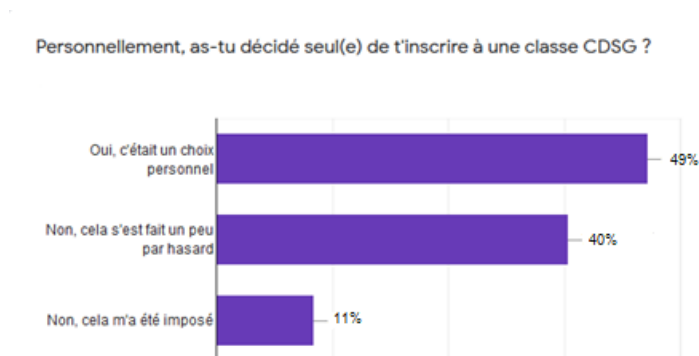
Les trois quarts des élèves (73%) envisagent de poursuivre leurs études à la fin de leur scolarité au collège : parmi eux, les deux tiers (67%) en intégrant une classe de Seconde dans l'enseignement général, 19% dans l'enseignement technologique et 10% dans l'enseignement professionnel. Les entretiens informels réalisés avec certains enseignants en marge de l'enquête par questionnaire ont mis en évidence que les choix entre voie générale et voie professionnelle, ou entre lycée de secteur et lycée hors secteur, apparaissent, pour les équipes pédagogiques, fortement marqués par des spécificités liées au contexte local. Le territoire sur lequel se situe l'établissement (village en zone rurale, QPV...) n'est pas sans incidence sur les choix d'orientation et ce, non seulement en raison des contraintes liées aux transports, mais aussi en fonction de motivations d'ordre plus affectif, relevant notamment de l'attachement des élèves au quartier qu'ils redoutent de quitter. Même si quelques familles déploient des comportements plus « stratégiques » dans leurs choix d'orientation scolaire pour leurs enfants, les processus d'autolimitation restent fortement présents.

Enfin, la question de l'orientation des études dès la fin de la classe de 3ème étant centrale dans le système scolaire français, les élèves ont une représentation de leur avenir professionnel. En effet, 80% d'entre eux ont déjà une idée du ou des métiers qu'ils envisageraient de faire plus tard, ce qui représente une proportion importante au vu de leur âge (13-14 ans). Parmi eux, un quart évoque un métier lié au domaine de la sécurité ou aux métiers des armées (respectivement 17% et 8%). C'est une proportion loin d'être négligeable.

2.3. Evaluation par les élèves de leur parcours au sein des classes de défense

Interrogés sur leurs motivations et leur parcours les ayant conduits à intégrer une classe de défense, les élèves se départagent entre ceux pour lesquels il s'agissait d'un choix personnel qui sont la majorité (49%) et ceux pour qui cela s'est fait un peu par hasard (40%). Seule une minorité (11%) répond que cette orientation leur a été imposée.

Graphique 1. Choix d'intégrer une classe de défense



Lorsque le recrutement s'est fait sur la base d'un choix personnel, les motivations mises en avant par ordre de fréquence sont les suivantes :

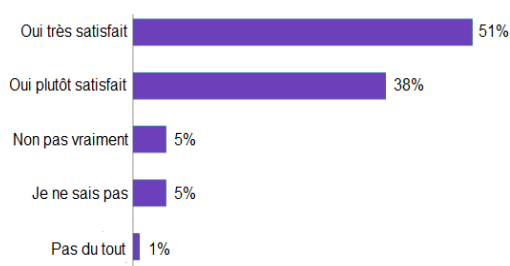
- **Approfondissement des connaissances**, notamment en histoire-géographie et en éducation civique
- **Découverte des métiers** des armées et/ou de la sécurité (pompiers, policiers, gendarmes...)
- **Valorisation dans le parcours scolaire** (points sur le bulletin, au brevet)
- **Dynamique et ambiance de classe** (intérêt pour le travail de groupe, affinités avec un professeur)
- **Intérêt pour les activités organisées**, notamment les activités extrascolaires (visites, sorties)
- **Témoignage d'anciens élèves** ayant participé au dispositif
- **Socialisation familiale** (incitation des parents, grande sœur ou grand frère ayant participé au dispositif)

La diversité des motivations mises en avant témoigne de la capacité du dispositif à attirer des profils d'élèves non seulement différents mais animés par des attentes variées. Cette diversité contribue sans aucun doute à une richesse d'interactions au sein de ces classes et à leur esprit d'ouverture sur d'autres univers de connaissances et d'expériences.

Lors des entretiens menés avec différents enseignants l'influence familiale a été à plusieurs reprises soulignée, notamment sous l'angle des milieux sociaux. Dans les familles appartenant aux catégories socio-professionnelles cadres ou professions intellectuelles supérieures, disposant d'un niveau de diplôme élevé, l'orientation dans une classe de défense est souvent privilégiée et valorisée à des fins d'anticipation du parcours scolaire ultérieur de leur enfant. A l'inverse, bien que généralement attentives et soucieuses de l'avenir professionnel de leur enfant, les familles des catégories populaires font souvent preuve d'une auto-censure et sont moins enclines à envisager ce dispositif considéré comme sélectif.

L'orientation des élèves intégrant le dispositif malgré eux résulte directement des critères de sélection retenus par l'établissement scolaire sur lesquels nous reviendrons. Mais globalement ces élèves, une fois dans le dispositif, ne sont pas moins satisfaits que les autres de cette expérience.

Graphique 2. Satisfaction d'être scolarisé(e) dans une classe de défense



La satisfaction est le critère d'appréciation dominant. Une écrasante majorité des élèves interrogés (89%) se dit satisfaite de se retrouver dans une classe de défense, parmi lesquels

51%, soit la moitié, se déclarent très satisfaits. L'ampleur de cette réponse révèle la bonne réception du dispositif. Seuls 6% indiquent leur insatisfaction tandis que 5% ne se prononcent pas. C'est donc un satisfecit quasi unanime. Même si les élèves interrogés ne sont pas tous volontaires pour s'impliquer dans la classe Défense, ces résultats montrent que la grande majorité d'entre eux adhère rapidement au dispositif.

Lorsque l'on explore plus avant les registres de satisfaction mis en avant par les élèves, les appréciations des élèves font apparaître des nuances méritant d'être prises en compte pour renforcer la performance et la réception du dispositif. Les ressources pédagogiques bien qu'évaluées de façon toujours majoritairement positives, font l'objet d'évaluations différentes. Ainsi, plus de la moitié des élèves (53%) se montre *tout à fait* satisfaite de la *diversité des activités proposées*, mais ils ne sont plus que 30% à partager cet avis concernant *les espaces de travail dédiés* et 30% concernant *le matériel scolaire mis à disposition*. Sur ces derniers points leurs avis sont plus mitigés et il y aurait sûrement des moyens à mobiliser pour y remédier.

Enfin, l'appréciation de l'ambiance générale de la classe est un indicateur qualitatif important. Là encore un niveau élevé de satisfaction s'impose dans les réponses recueillies : 58% des élèves *sont tout à fait* satisfaits de l'ambiance qui prévaut dans la classe et 27% se disent assez satisfaits. Seuls 17% sont d'un avis contraire. Au-delà de la classe, ces appréciations renvoient aussi au climat jugé positif qui règne dans les établissements concernés.

2.4. Appréciation des contenus pédagogiques abordés

La singularité des classes de défense est d'offrir aux élèves, à partir d'un dispositif assez souple, une diversité d'activités et d'apprentissages. Certains partenariats institutionnels ou associatifs peuvent être sollicités pour développer des thèmes porteurs tels que la citoyenneté, la mémoire, la défense et la sécurité ou encore les professions auxquelles peuvent se destiner les élèves. Selon le cadrage pédagogique et éducatif mis en avant par les armées et la DSNJ, le partenariat entre l'Education nationale et les militaires vise à donner du sens à l'enseignement de défense à partir d'un socle commun de connaissances (SCCC), de compétences et de culture, d'un enseignement moral et civique (EMC), d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), enfin de parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours avenir, parcours artistique et culturel, parcours santé).

Tout au long de l'année scolaire, les élèves participent à différentes activités recoupant peu ou prou les grandes thématiques mises en avant par le programme. Interrogés sur ce point au premier trimestre de leur année scolaire, les élèves témoignent du dynamisme des activités directement reliées aux objectifs du dispositif.

Graphique 3. Activités en lien avec le dispositif des classes de défense pratiquées par les élèves



La moitié des élèves en début d'année a déjà eu l'occasion de participer à des rencontres ou à des visites en lien avec la Défense : 55% ont bénéficié du témoignage de militaires, 52% ont visité des lieux d'unités militaires, 50% ont assisté à une cérémonie commémorative et 47% ont visité un lieu de mémoire. Les activités culturelles extra-scolaires occupent une place non négligeable : un tiers des élèves (33%) ont eu l'occasion de faire une visite de musée ou d'assister à un spectacle.

Interrogés sur leurs préférences, les élèves privilégient nettement les rencontres avec les militaires, soit au cours des visites des unités militaires marraines auxquelles ils sont rattachés (65% des réponses), soit lors des rencontres organisées avec eux au sein de l'établissement (44%). De fait, on reconnaît là l'efficacité pédagogique de la valeur de l'exemple véhiculée par les témoignages directs des militaires, de la possibilité pour les élèves d'approcher la dimension humaine et l'expérience concrète de la réalité du monde de la Défense.

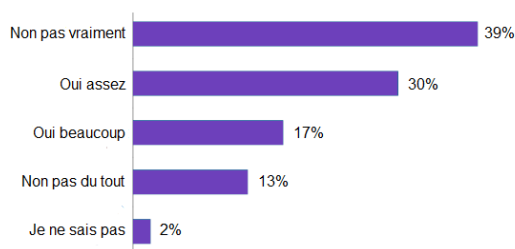
Graphique 4. Activités en lien avec le dispositif préférées par les élèves



Les élèves reconnaissent les bénéfices de ces expériences caractéristiques du dispositif et en ont une appréciation très largement favorable. 87% d'entre eux reconnaissent que ces activités leur ont permis de réfléchir ou d'apprendre quelque chose (dont 36% beaucoup et 51% assez). A cet égard, les enseignants avec lesquels les entretiens ont été menés insistent sur les retombées de ce type d'activités sur le parcours des élèves et sur les bénéfices obtenus sur les résultats scolaires (savoirs disciplinaires) ainsi que sur des compétences transversales décisives (motivation, confiance en soi, savoirs être, organisation du travail scolaire et culture générale). Par ailleurs, si les classes de défense comptent en leur sein une moitié d'élèves (47%) intéressés par les questions de Sécurité et de Défense, une autre moitié, tendanciellement majoritaire (52%), reconnaît n'avoir pas été sensible à ces questions avant d'avoir intégré ce type de classe. Le dispositif est de fait un vecteur de socialisation et de familiarisation au monde de la Défense qui sensibilise les élèves à ces thématiques.

L'apport des connaissances propres au domaine de la défense et de la sécurité est reconnu par les élèves. Les activités proposées leur ont permis de connaître les actions et les missions des forces armées (60% des réponses), les ont fait réfléchir sur les questions éthiques et sur les valeurs collectives incarnées par les armées (55%), sur les menaces à la sécurité nationale et la défense du territoire, ou encore sur le rôle d'autres acteurs contribuant à la sécurité nationale (gendarmerie, police) (47%). L'objectif du dispositif en matière de sensibilisation au monde de la Défense et de diffusion des connaissances relevant de celui-ci semble atteint.

Graphique 5. Intérêt des élèves pour les enjeux de défense et de sécurité avant d'intégrer une classe de défense



Même si les élèves impliqués dans ce type de classe ne sont pas tous familiers des questions de défense et sécurité (39% ne s'intéressaient pas vraiment à ces enjeux avant), les sujets en lien avec cette thématique, et concernant les enjeux propres au monde militaire, sont ceux qui suscitent le plus leur intérêt.

Invités à choisir cinq mots pour caractériser le dispositif des classes de défense, les élèves mettent en avant des registres de réponses qui renseignent sur leurs attentes comme sur leur appréciation de celui-ci. On peut ainsi identifier trois grands registres permettant de classer leurs réponses.

Premier registre, le **vocabulaire de la défense**. Le mot « sécurité » est spontanément cité par plus de quatre élèves sur dix (43%) et représente la deuxième occurrence la plus fréquente, juste derrière le mot « découvrir ». Il désigne à lui seul ce registre référent du dispositif.

Deuxième registre, le **vocabulaire pédagogique**. Ce registre agrège une grande diversité de mots qui témoignent de l'importance pour les élèves du dispositif dans sa dimension pédagogique. Le mot « découvrir » est le plus cité (47%), suivi par toute une série de mots illustrant l'impact du dispositif non seulement sur le parcours scolaire des élèves mais aussi plus largement sur l'acquisition de compétences, ou encore sur les interactions au sein de la classe et de l'établissement. Les mots « projet »(39% des réponses), « apprendre »(33%), « rencontre »(32%), « échanger »(22%), « travailler »(22%), « progrès »(18%), « discipline » (17%), « réussite »(15%), « dialogue »(12%), « soutien »(12%), « encouragement »(11%), « savoir »(11%), « débats »(10%), évoquent toute la panoplie pédagogique du processus de formation et de construction du parcours dans lequel ils sont engagés.

Troisième registre, le **vocabulaire des valeurs**. Ce registre met en avant les principes référentiels d'une éducation au civisme et à la citoyenneté occupant une place centrale dans le dispositif. Le mot « citoyenneté » est spontanément cité par 37% des élèves, suivi par les mots « respect » et « solidarité » (respectivement 34%). Un quart des réponses, ce qui n'est pas négligeable, fait référence au « vivre ensemble » (25%). Les notions de « liberté », de

« tolérance » et de « rigueur » sont également évoquées mais apparaissent nettement moins présentes (respectivement 17%, 6% et 4%).

Les associations spontanées recueillies sont conformes à l'esprit du dispositif et restituent les trois principaux pôles d'identification qui en organisent la structure et les objectifs. On remarquera que l'attention portée par les élèves au registre pédagogique confirme le dispositif dans sa dimension de socialisation et de construction des savoirs comme des identités qui sont décisifs à cet âge.

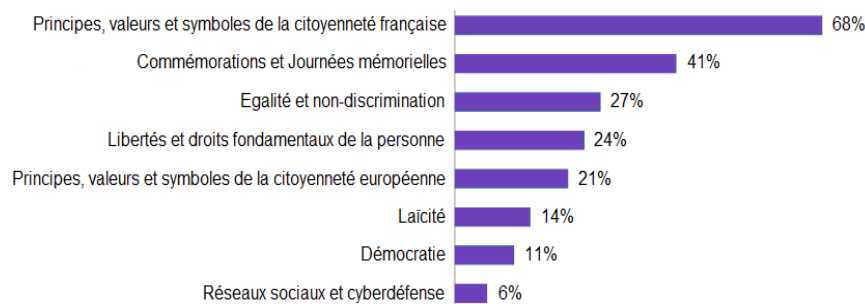
Invités à choisir la thématique la plus importante parmi celles qui sont abordées dans les classes de défense, plus des deux tiers des élèves (68%) retiennent tout d'abord les principes, les valeurs et les symboles de la citoyenneté française. Un tiers des élèves (66%) considère qu'il est important d'en parler en classe. L'éducation à la citoyenneté participe à la construction d'un sentiment d'appartenance à la nation. Une question ouverte permet d'apprécier les représentations que les élèves ont de ces notions. Le mot « citoyenneté » est pour eux en premier lieu associé aux valeurs et aux symboles républicains. Ces derniers renvoient au rapport que la citoyenneté implique entre l'individu-citoyen et la communauté politique à laquelle il appartient, ainsi qu'à l'ensemble des droits comme des devoirs réciproques que ce rapport suppose. Cette acception républicaine apparaît bien identifiée par les élèves. Par ailleurs, leurs réponses à la question ouverte concernant le mot « nation » révèlent la prégnance de la référence au pays et à la patrie (34% des réponses) ainsi que des valeurs et des symboles de la citoyenneté républicaine.

La citoyenneté est donc un marqueur bien repéré et bien intégré par les élèves dans leur parcours de formation. Mais on remarquera que la citoyenneté qu'ils évoquent concerne le cadre national et non le cadre européen. Seul un élève sur cinq (21%) met en avant les principes, les valeurs et les symboles de la citoyenneté européenne. L'Europe reste un chaînon manquant dans la conception qu'ils ont de la citoyenneté. C'est sans doute un axe de sensibilisation et d'apprentissage qui pourrait être renforcé.

Les commémorations et les journées mémorielles viennent ensuite, mais assez loin derrière (41%).

Les réponses des élèves témoignent de l'attention qu'ils portent aux valeurs républicaines (libertés et droits fondamentaux (24%), égalité (27%), laïcité (14%)), mais de façon moins affirmée.

Graphique 6. Les thématiques abordées considérées comme les plus importantes



On remarquera la faible saillance des enjeux éducatifs liés au numérique et à la cyber défense qui n'apparaissent pas pour les élèves comme des enjeux de premier plan (seulement 6% des

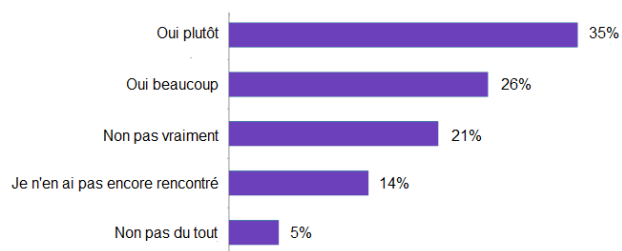
réponses). Dans un univers informationnel en mutation, marqué par des débats importants autour des réseaux sociaux et de la désinformation qui s'y propage, la sensibilisation aux dangers du web semble faire défaut. C'est sans doute un axe de travail et de formation à améliorer.

2.5. Vision des armées et perception du rôle du référent militaire

La sensibilisation au monde de la défense est au cœur du dispositif des classes de défense et les réponses des élèves à une question ouverte permettant de recueillir leurs associations spontanées au mot « armée » renseignent sur la vision qu'ils ont de l'institution militaire. C'est d'abord dans son acception combattante et guerrière que l'armée est appréhendée. Plus de quatre élèves sur dix (43%) évoquent les conflits armés et les fonctions combattantes. La plupart des mots cités font référence aux guerres et aux combats, en lien avec l'utilisation des armes, l'entraînement physique (force) et la stratégie (sécurité, protection, défense). En second lieu, ce sont les différents acteurs du monde militaire qui sont cités (36% des réponses). Les mots « soldat, militaire, régiment », sont fréquemment cités ainsi que ceux renvoyant aux différents corps d'armée (armée de l'air, armée de terre, marine). Quelques élèves ont aussi mentionné certains acteurs contribuant à la sécurité nationale (forces de l'ordre, gendarmes...). Viennent ensuite des notions liées à l'éthique militaire (17% des réponses) : les mots « discipline, rigueur, engagement, motivation, courage, fierté » sont alors mentionnés, mais aussi les valeurs collectives incarnées par les armées (sacrifice, vivre ensemble, entraide, famille, esprit d'équipe...).

Nous l'avons évoqué précédemment, les élèves accordent une grande importance aux interventions des militaires dans leur classe, le moyen pour eux d'approcher la réalité du monde militaire et de la Défense. Les élèves apprécient positivement, et ce de façon quasi unanime (95% d'entre eux), les contacts avec l'intervenant militaire rattaché à leur classe. Invités à préciser leurs attentes envers ce dernier, c'est son rôle dans la transmission des valeurs qu'ils jugent le plus important (61% des réponses). Mais les collégiens estiment aussi largement nécessaire que l'intervenant leur fasse part de son expérience. Ils accordent à la fonction de témoignage un rôle de premier plan. C'est une ressource pédagogique à laquelle ils sont particulièrement attachés. Il est très important pour eux que l'intervenant témoigne de son expérience et parle de son métier et du monde de la Défense (respectivement 56% et 57% des réponses). Et généralement, les échanges dans ce domaine sont plutôt fructueux. En permettant aux élèves d'appréhender de façon concrète le monde de la Défense, l'intervenant militaire donne aussi aux élèves la possibilité de se familiariser avec l'institution et de s'en rapprocher. Leurs échanges aiguisent la curiosité des jeunes. Une large majorité d'entre eux (61%) reconnaît vouloir en apprendre davantage sur les métiers militaires (une majorité plus large encore si l'on fait abstraction des jeunes n'ayant pas encore rencontré d'intervenant militaire).

Graphique 7. Incidence des échanges avec l'intervenant militaire sur la volonté des élèves d'en apprendre plus sur les métiers militaires



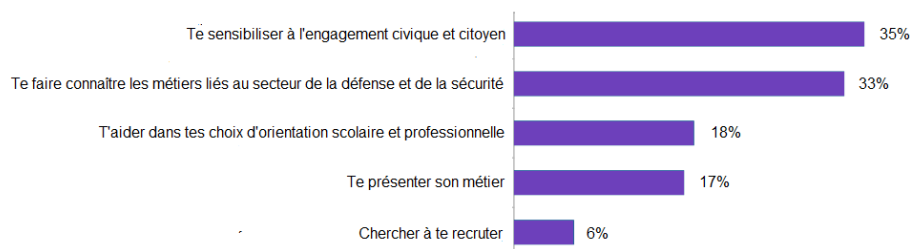
Les sujets abordés qui retiennent particulièrement l'attention des élèves dans ce processus de connaissance des activités des armées et de socialisation au monde militaire sont par ordre de fréquence les suivants :

- **témoignages et retours d'expériences** : sur les missions quotidiennes et surtout les opérations extérieures (au Mali, en Afghanistan...)
- **découverte de la diversité des métiers** au sein des armées et des filières de formation
- **sensibilisation à l'éthique et aux valeurs collectives** incarnées par les armées : solidarité, discipline, esprit d'équipe ...
- **sensibilisation aux valeurs républicaines et à l'engagement citoyen**
- **formation Sécurité et activités pratiques** (appels d'urgence, gestes premiers secours)

L'expérience militaire est une source importante de connaissances dont les élèves sont sans conteste demandeurs, mais pour eux le rôle de l'intervenant ne se cantonne pas à cela. Ils ont aussi envers lui des attentes plus diversifiées, et d'abord concernant la préparation de leur avenir personnel, tant au plan professionnel que citoyen. Invités à préciser quelles sont selon eux les priorités de l'intervention du référent militaire dans leur classe, la hiérarchie de leurs réponses fait apparaître la question de l'engagement civique et citoyen au même rang que l'information concernant les métiers de la défense.

Ces résultats montrent que le double objectif de formation et de sensibilisation qui est au cœur du dispositif – défense et citoyenneté -, apparaît bien intégré par les élèves et répond à leurs demandes.

Figure 8. La priorité selon les élèves du rôle de l'intervenant militaire



Le référent militaire contribue à renforcer le lien armées-jeunesse en proposant aux jeunes un espace où comprendre ce que signifie l'engagement, où apprendre à mieux connaître et défendre les valeurs de la République et les enjeux de sécurité nationale, en prenant exemple sur l'action des armées. L'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle est également une variable importante pour 18% des élèves interrogés.

2.6. Évaluation de l'impact du dispositif sur les élèves bénéficiaires

Les études conduites sur les dispositions des jeunes envers les armées font état depuis une bonne dizaine d'années d'une relative disponibilité des jeunes pour s'engager dans l'institution militaire. L'Observatoire de la génération Z publié récemment comptabilise environ 40% de jeunes âgés entre 16 et 18 ans qui envisagent une éventuelle expérience professionnelle au sein des armées⁶. Même si cela ne dit rien des passages à l'acte effectif, il s'agit là d'une proportion non négligeable laissant penser que les armées bénéficient d'un vivier de recrutement important au sein de la jeunesse française actuelle.

Graphique 9. Disposition des élèves à s'engager plus tard dans les armées ou dans un métier en lien avec la défense et la sécurité nationale (police, gendarmerie)



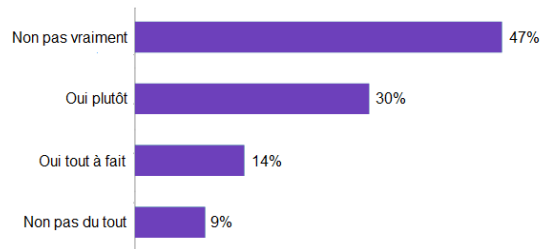
Dans le cadre de notre étude centrée sur les élèves scolarisés dans les classes de défense, cette proportion est encore plus importante. La moitié de l'échantillon interrogé (51%) souscrit à l'éventualité d'un tel projet, parmi lesquels un quart (24%) témoigne déjà d'une certaine détermination. Ces résultats sont révélateurs d'un effet de socialisation induit par le dispositif lui-même, courroie d'entraînement pour un rapprochement futur avec l'univers militaire. Néanmoins, quand bien même les élèves sont intéressés par les contenus abordés dans la classe et par le type de pédagogie mobilisée, une moitié d'entre eux n'est pas concernée par la possibilité d'un tel projet. C'est aussi un point à remarquer. Pour les élèves, cette diversité doit être préservée. Seuls 6% des élèves considèrent comme une priorité pour les intervenants militaires de chercher à recruter les élèves.

Malgré la grande satisfaction des élèves, l'influence du dispositif sur les choix d'orientation n'est pas évidente. Pour la majorité des élèves concernés (56%), le fait d'être impliqué dans une classe de défense n'a pas d'impact sur leurs projets futurs. Mais il en reste 44% pour lesquels cette expérience est considérée comme plus décisive sur leur parcours ultérieur. Pour ces derniers, les bénéfices acquis en matière d'orientation scolaire et professionnelle sont clairement mis en avant. La découverte de nouvelles filières de formation contribue à la préparation de leurs projets d'orientation et à la compréhension des compétences requises pour les mener à bien. La transmission de valeurs collectives propres aux métiers des armées (solidarité, discipline, entraide) modifie certaines représentations des élèves sur l'engagement

⁶ Anne Muxel, *Observatoire de la génération Z*, Etude IRSEM N° 89, octobre 2021

citoyen, ce qui peut influencer leurs choix professionnels futurs. Enfin, l'intérêt pour les enjeux de Défense et de Sécurité participe à la valorisation de ces filières auprès des élèves. Les échanges menés lors des visites dans les classes ont permis d'observer que la relation avec le référent militaire peut entraîner un phénomène d'identification des élèves.

Graphique 10. Incidence selon les élèves du parcours dans une classe de défense sur les choix futurs



La satisfaction à l'égard de leur expérience du dispositif domine et 87% d'entre eux disent vouloir la recommander à leurs amis. La majorité (52%) reconnaît aussi une influence positive de cette expérience sur leurs parents quant à la vision que ces derniers pouvaient avoir des armées. Du côté des élèves et concernant les bénéfices escomptés sur leur parcours comme sur le cadre de leur vie familiale et quotidienne, le retour d'expérience est donc assez largement favorable. Arrivés à la fin du questionnaire, plus des trois quarts d'entre eux rendent compte d'un bilan positif et n'expriment pas de préconisations particulières.

Pour le quart restant, certaines recommandations ont été mentionnées qui méritent d'être prises en considération :

- veiller à **l'homogénéité du niveau scolaire de la classe** pour optimiser les facteurs de réussite des élèves, notamment les meilleurs d'entre eux
- renforcer les **activités extrascolaires** et la possibilité de disposer de davantage de temps de rencontres et d'échanges avec l'unité militaire
- revoir les **modes d'évaluation** et améliorer l'accompagnement des choix d'orientation

3. ÉVALUATION DU DISPOSITIF PAR LES ENSEIGNANTS DES CLASSES DE DÉFENSE AYANT PARTICIPÉ A L'ENQUÊTE

Le second volet de l'enquête menée dans le cadre de cette étude concerne la consultation des enseignants des dix classes de défense dans lesquelles sont scolarisés les élèves interrogés. Un questionnaire a été envoyé par voie électronique aux dix enseignants référents de ces classes. Une fois complété, ce questionnaire nous a été retourné par e-mail. L'exploitation des réponses recueillies fournit des éléments d'appréciation sur le dispositif qu'il est intéressant de prendre en compte dans le cadre de l'évaluation qualitative menée et apporte un éclairage sur la perception qu'en a la communauté enseignante. Les observations issues des visites de terrain dans les différents collèges (entretiens informels menés avec les enseignants, observation des dynamiques de classe et des relations professeurs-élèves...) complètent les résultats.

Nous présentons ci-dessous la synthèse des réponses écrites des enseignants au fil des questions posées et des points abordés dans le questionnaire ainsi que certaines remarques issues des observations réalisées dans la classe et des échanges avec les enseignants.

3.1. Recrutement des enseignants et mise en œuvre du dispositif

Question 1 : « Quelle discipline enseignez-vous » ?

La majorité des enseignants impliqués dans la classe de défense enseignent l'histoire-géographie-EMC (6 sur 10) mais cela n'est pas un prérequis : les quatre autres enseignent les mathématiques, l'anglais, la technologie et l'EPS.

Question 2: « Personnellement, comment avez-vous connu le dispositif classe de défense ? »

Cette question ouverte a donné lieu à deux types de réponses de la part des enseignants :

- Premier cas de figure : le dispositif est déjà en place dans l'établissement et l'enseignant est nommé professeur principal d'une classe de troisième faisant partie du dispositif déjà constituée
- Deuxième cas de figure : l'enseignant décide de monter le projet après avoir pris connaissance du dispositif en utilisant différents canaux de communication : discussion avec des collègues ou autres personnes impliquées (personnel militaire inspecteur d'Académie, membre de trinôme académique) dans les classes Défense ou dispositifs de ce type (comme les « Cadets de la défense ») ; documentation sur les sites dédiés (éduscol) ; campagne de communication de la Commission armées jeunesse du MINARM (« CDSG à la Une », projection du film documentaire « Allons enfants » à l'École Militaire)

Question 3 : « Personnellement, est-ce que vous avez choisi de vous impliquer dans ce dispositif ou cela vous a-t-il été imposé par votre établissement ? »

La plupart du temps, ce choix n'est pas imposé et l'enseignant décide personnellement de s'impliquer (8 réponses sur 10). Même dans le cas où l'enseignant est désigné par le chef d'établissement et que cela lui est imposé la première année, il choisit en général de s'impliquer à nouveau l'année suivante.

Question 4 : « Quelle forme prend le dispositif dans votre établissement » ?

La diversité des réponses reflète la souplesse du dispositif et la liberté d'organisation en interne. En effet le dispositif peut prendre plusieurs formes selon le choix de l'établissement : Classe à option (3 cas sur 10), Enseignement pratique interdisciplinaire (2 cas), Accompagnement éducatif (2 cas) « Atelier défense » (3 cas).

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Lors des entretiens menés dans les différents collèges, plusieurs enseignants ont évoqué les difficultés de communication autour du dispositif et les perceptions négatives liées à ce qu'ils ont pointé comme une « tendance antimilitariste au sein de l'Education nationale ».

Pour beaucoup d'enseignants, il serait préférable de parler de « classe défense et citoyenneté » pour sensibiliser davantage le reste de la communauté enseignante et améliorer la promotion du dispositif.

3.2.Partenariats et soutiens financiers

Question 5 : « Dans le cadre du dispositif, en dehors de l'unité marraine, travaillez-vous avec des partenaires civils, associatifs ou institutionnels » ?

En dehors du partenariat avec l'unité militaire, les classes de défense intègrent souvent d'autres partenariats institutionnels ou associatifs, en lien avec les thèmes de la Défense, de la Sécurité, de la citoyenneté, de la mémoire et de la découverte professionnelle.

Exemples cités : municipalités, préfectures, associations d'anciens combattants (Souvenir Français, Fondation de la France Libre), ONAC-VG, IHEDN, Inspection académique, Centre du Service National, Police, Gendarmerie, CIRFA Marine, Pompiers...

Question 6 : « Dans le cadre du dispositif, avez-vous déjà sollicité un soutien financier auprès de la Direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées ou auprès d'une autre entité (collectivité territoriale, service de l'Etat, entreprise...) ? »

Dans la majorité des cas, la DPMA n'est pas l'interlocuteur privilégié et les enseignants ont sollicité un soutien auprès d'acteurs externes au MINARM. Exemples cités : collectivités territoriales, associations (ONACVG, Souvenir Français), Trousse à projet (cagnotte en ligne), CESC (comité d'éducation à la santé et citoyenneté).

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Les réponses aux questionnaires et les entretiens menés montrent que la question du financement constitue le principal obstacle à la mise en œuvre des activités pédagogiques associées au projet classe de défense.

A noter que les avis sont partagés : certains enseignants se disent très satisfaits du soutien apporté par la DPMA et également par l'IHEDN, en termes de support financier mais aussi pour l'organisation des activités (notamment les visites organisées à Paris). Dans tous les cas les enseignants souhaitent pouvoir compter sur un soutien supplémentaire.

Question 7 : « Concernant la mise en œuvre du dispositif, quelle est la situation de l'établissement ? »

Les réponses des enseignants reflètent la souplesse du dispositif puisque les activités et les enseignements spécifiques dans ce type de classe sont mis en œuvre de différentes manières selon les collègues :

- La plupart du temps, un volume horaire est intégré, notamment dans le cadre des EPI, aux horaires obligatoires par classe et par niveau. Il n'y a pas d'heures supplémentaires attribuées au projet ;
- Dans d'autres cas, moins fréquents, un volume horaire spécifique, pris sur la dotation de l'établissement, est attribué pour le projet sur la totalité ou sur une partie de l'année.
- Dans certains cas aussi, des heures prises sur l'enveloppe « accompagnement éducatif », peuvent être attribuées au projet.

Question 8 : « En dehors des activités extra-scolaires, pouvez-vous estimer le volume horaire des enseignements dispensés dans le cadre de la classe de défense ? »

Les réponses diffèrent mais le volume horaire se situe en moyenne entre une et deux heures hebdomadaires, sans compter les activités extra-scolaires.

3.3. Recrutement des élèves dans les classes de défense

Question 9 : « Comment les élèves ont-ils été recrutés dans la classe ? »

- Premier cas de figure : les classes sont constituées en fonction du niveau scolaire et des projets d'orientation. Les élèves ayant déjà manifesté des souhaits d'orientation vers la Défense ou la Sécurité sont choisis ; d'autres sont affectés en tenant compte des contraintes liées aux langues et afin de garder une classe hétérogène en terme de niveau. Des élèves proches du décrochage scolaire sont également intégrés pour leur permettre de découvrir des métiers et les aider à retrouver une motivation.
- Deuxième cas de figure : le recrutement se fait sur la base du volontariat. Les élèves doivent rédiger une lettre de motivation à la fin de l'année de 4ème, ou bien s'inscrivent en début d'année de classe de 3ème, après présentation du programme (ce qui implique en général des campagnes de communication).

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Dans le cas de recrutements sur la base du volontariat, les motivations des élèves sont diverses. L'influence de discussions avec d'anciens élèves, grande sœur ou grand frère ayant été impliqué dans une classe de défense, est fréquemment évoquée. Dans certains collèges, la pression familiale et le souhait des parents de voir leurs enfants accéder à des filières sélectives sont également des facteurs mis en avant. C'est en général le cas dans les

établissements hors REP où les élèves sont issus d'un milieu social plutôt favorisé (remarque d'un proviseur).

Question 10 : « Selon vous, quels ont été les principaux critères de recrutement qui ont été retenus pour les sélectionner ? »

Les enseignants devaient sélectionner entre un et trois critères dans la liste suivante :

- Élèves boursiers
- Catégorie socio-professionnelle des parents
- Résidence en Quartier prioritaire de la ville (QPV)
- Résidence en zone rurale
- Situation familiale
- Élèves issus de la diversité
- Niveau scolaire suffisant
- Motivation
- Participation imposée

Le critère de la motivation est le plus fréquemment cité. Les élèves ciblés en priorité sont aussi souvent issus de la diversité ou résident en QPV, ce qui montre que des critères sociaux entrent aussi dans le processus de sélection. La composition des classes cherche à respecter les principes de **parité** (autant de garçons que de filles), d'**hétérogénéité** (mixité des profils, ciblage des élèves en décrochage scolaire ou ayant fait l'objet d'un conseil de discipline ou d'une commission éducative) et d'**inclusion** (places réservées aux élèves d'ULIS ou élèves souffrant de handicap ou de troubles dyslexiques dans la majorité des classes).

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Le critère du niveau scolaire semble secondaire par rapport aux motivations et aux aspirations des élèves. En effet, à l'issue des entretiens menés avec les différents enseignants, on observe que l'intérêt pour les métiers en lien avec la défense et la sécurité est un critère central dans le recrutement. Même lorsque les classes sont constituées de manière aléatoire, les enseignants tiennent compte des projets d'orientation. Ainsi dans un collège de l'échantillon, quatre élèves (sur un total de 22) s'orientaient déjà vers les métiers des armées (marine nationale, officier armée de terre) ou du domaine de la sécurité (sapeur-pompier).

Par ailleurs, il semble que les critères « issus de la diversité » ou « résidence en QPV » ne s'appliquent pas aux collèges situés en zone rurale hors REP+ alors que les besoins sont aussi importants. Ce point a été souligné par un enseignant qui déplore le manque d'ambition de certains élèves résidant en zone rurale qui « arrêtent souvent l'école à 16 ans pour toucher la prime d'activité ou abandonnent leurs études, refusant de s'éloigner de leur village pour s'inscrire dans des formations ou CAP dans les villes voisines ». Face à l'absence de perspectives pour ces jeunes, l'enseignant regrette que le critère REP+ ne s'applique pas dans des zones de ce type qualifiées de « désert culturel ».

Question 11 : « Ces critères sont-ils formellement explicités par le trinôme académique ? (Oui/Non) Par votre établissement ? (Oui/non) »

A cette question, les enseignants ont le plus souvent répondu par la négative. Dans les cas où ils répondaient par l'affirmative, les critères étaient en général explicités par l'établissement et non par le trinôme.

Question 12 : « Les élèves recrutés et/ou leurs familles sont-ils invités à signer un engagement en termes d'assiduité en début de programme » ?

La majorité des enseignants interrogés a répondu « oui » (8 réponses sur 10).

Question 13 : « Vos élèves ont-ils dans l'ensemble bien compris en quoi consiste le dispositif ? »

- Oui tout à fait (4 réponses)
- Oui plutôt (5 réponses)
- Non pas vraiment (1 réponse)
- Non pas du tout (0 réponse)

Ce résultat confirme l'enquête menée auprès des élèves dont les réponses témoignent qu'ils ont plutôt bien intégré la cohérence comme les objectifs du dispositif.

3.4. Liens avec l'Unité militaire marraine

Question 14 : « A votre connaissance, y-a-t-il des réunions organisées entre le(s) référent(s) de l'établissement et l'Unité partenaire ? »

Les enseignants ont tous répondu par l'affirmative à l'exception de l'un d'entre eux.

Question 15 : « Participez-vous à ces réunions ? »

Ils sont la plupart du temps associés à ces réunions (6 ont répondu « très souvent » et 2 « assez souvent »).

Question 16 : « Si oui, êtes-vous satisfait(e) de la qualité des échanges avec l'Unité militaire ? »

Les enseignants ont tous répondu par l'affirmative (« oui tout à fait » ou « oui plutôt ») à l'exception de l'un d'entre eux.

Voici un exemple de témoignage illustrant la qualité des échanges : « la collaboration avec nos partenaires militaires a été très enrichissante et sous le signe de la complémentarité, nous pouvions les solliciter, dès que nous avons besoin d'éclaircir un point ».

Question 17 : « Les élèves sont-ils associés à ces échanges ? »

- Très souvent (2 réponses)
- Assez souvent (5 réponses)
- Rarement (1 réponse)

- Jamais (2 réponses)

Les élèves sont intégrés aux échanges entre la classe, les enseignants et l'Unité marraine.

Question 18 : « Les familles des élèves sont-elles associées à ces échanges ? »

En revanche, les familles n'y sont que « jamais » ou « rarement » associées, à l'exception d'un collègue de l'échantillon où elles le sont « très souvent ».

3.5. Valorisation du projet et implication des élèves

Question 19 : « Selon vous, quelle est la meilleure façon pour que le travail réalisé dans le cadre du dispositif soit évalué lors de l'examen du diplôme national du brevet (DNB) ? »

Les réponses des enseignants ont mis en avant deux types d'évaluation :

- l'épreuve orale sur l'un des projets menés dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires
- l'épreuve orale dans le cadre de l'un des parcours éducatifs suivis par le candidat.

Question 20 : « Dans votre classe de défense certains élèves abandonnent-ils le programme au cours de l'année ? »

Tous les enseignants ont répondu par la négative à l'exception de l'un d'entre eux. Dans ce cas le principal motif d'abandon cité était le manque de motivation.

Question 21 : « Au cours de l'année scolaire, les élèves impliqués dans le dispositif participent-ils aux activités suivantes ... »

- Rencontres avec les militaires dans l'établissement
- **Visites de l'Unité marraine**
- Échanges de correspondances entre les élèves les militaires
- Participation à un rallye citoyen
- **Participation à des cérémonies commémoratives**
- **Visites de lieux de mémoire**
- Recueils de témoignages
- Création de supports (livres, films, jeux...)

Les enseignants ont tous cité au moins trois de ces activités. La visite de l'Unité marraine, la participation à des cérémonies commémoratives et les visites de lieux de mémoires sont celles qui sont le plus souvent citées.

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Lors des entretiens, les enseignants ont évoqué le contexte sanitaire qui a fortement restreint l'organisation des activités extra-scolaires (visites, temps de rencontres et d'échanges avec les militaires) l'année passée. Voici un exemple de témoignage : « Les difficultés rencontrées

sont hélas essentiellement liées à la crise sanitaire qui nous a privés de nombreuses rencontres avec nos correspondants (...). De même, seul un nombre limité d'élèves a pu prendre part à la cérémonie du 11 Novembre. »

Autre remarque soulevée concernant les activités : celles-ci sont fortement encadrées par l'institution que ce soit par les missions confiées au professeur référent (souvent professeur principal) ou par le calendrier précisant les étapes et les procédures à respecter (signature de la convention de partenariat avec l'Unité mairaine, signature de la charte d'engagement avec les familles des élèves).

3.6. Évaluation de l'impact du dispositif sur les élèves bénéficiaires et leurs familles

Question 22 : « Concernant vos élèves, comment évaluez-vous l'apport du dispositif dans les domaines suivants ? »

(* représentent le nombre de réponses apportées par les enseignants pour chaque proposition)

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Développer le sens de la citoyenneté et le partage des valeurs de la République	*****	****		
Contribuer aux projets d'orientation	*	*****		
Éduquer aux questions de défense et de sécurité	*****	**		
Sensibiliser au travail de mémoire	****	*****		
Lutter contre les différents stéréotypes	*	*****	**	
Faire connaître l'institution militaire	*****	****		
Faire connaître la diversité des métiers de la défense	*****	****		
Faire vivre le lien Armées-Nation-Jeunesse	***	***	***	
Susciter l'envie de s'engager (vie associative, vie scolaire etc.)	**	*****	**	

Question 23 : « Quelle(s) autre(s) thématique(s) la classe de défense vous permet-elle d'aborder dans votre classe ? »

Les enseignants ont surtout cité les apports pédagogiques et les qualités en termes de savoir-être :

- Lutte contre le décrochage scolaire
- Travail sur l'estime de soi et la motivation
- Sens de l'engagement et dépassement de soi
- Travail de groupe, être ensemble, coopération
- Tolérance et lutte contre les discriminations

Des apports théoriques liés à des thématiques spécifiques ont aussi été cités :

- Défis d'un monde géopolitiquement compliqué et parcouru par des crises nouvelles
- Grandes figures de la lutte pour la liberté et les droits civiques
- Cyber défense et dangers d'internet
- Défense environnementale en lien avec les enjeux du développement durable.

Question 24 : « Concernant vos élèves, comment évaluez-vous la progression de leurs compétences ? »

(* représentent le nombre de réponses apportées par les enseignants pour chaque proposition)

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Compétences du socle commun de connaissances, compétence et culture (SCC)	**	*****	*	
Compétences sociales et civiques, esprit d'engagement et d'initiative (Parcours citoyen)	*****	***		
Connaissance du patrimoine en lien avec la défense (Parcours artistique et culturel)	**	*****	**	
Connaissance des formations et des métiers en lien avec la Sécurité (Parcours avenir)	****	*****	*	
Compétences psychosociales et sensibilisation à la prévention (Parcours santé)	**	*	*****	**
Résultats scolaires		*****	*	*
Motivation et confiance en soi	*****	*****		
Culture générale, curiosité, ouverture d'esprit	*****	****	*	
Capacités à s'engager	***	****	***	

Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :

Deux éléments principaux ressortent des réponses au sujet de l'impact du dispositif dans le parcours scolaire et sur les projets d'orientation des élèves :

- Premièrement, les activités entrant dans le cadre du Parcours « avenir » privilégient les aspects les plus concrets de l'orientation post-collège (opportunités de stages de fin de classe de 3ème dans des CIRFA, présentation des bac pro « sécurité »...). Les activités relatives à des dimensions plus spécifiques du processus d'orientation des élèves (travail sur les représentations attachées aux formations, sur les attitudes requises, sur la projection dans des parcours à long terme...) apparaissent quant à elles peu développées.

- Deuxièmement, la dimension de réussite scolaire sous-jacente à l'orientation ne semble pas faire l'objet d'un travail systématique dans une optique de préparation au lycée. Si des activités extrascolaires sont mises en place dans le cadre des enseignements disciplinaires et sous forme de remédiation (aide aux devoirs, accompagnement personnalisé...) elles permettent davantage d'accompagner la scolarité au collège que de préparer le passage vers le lycée.

Question 25 : « Quel est, selon vous, l'impact du dispositif sur la vision que les élèves ont des armées ? »

Les enseignants jugent cet impact « plutôt positif ».

Question 26 : « Quel est, selon vous, l'impact du dispositif sur la vision que les parents d'élèves ont des armées ? »

Il en est de même pour cette question. Seuls deux enseignants ne relèvent pas d'impact particulier.

3.7. Points forts, obstacles et pistes d'amélioration

Question 27 : « Quels sont, selon vous, les trois points forts du dispositif dans la formation civique et citoyenne des élèves ? »

Cette question ouverte a donné lieu à des réponses dont la synthèse permet de mettre en avant les points forts suivants :

- Dispositif qui **donne du sens aux apprentissages** et développe chez les élèves le **sens de l'engagement**
- **Découverte des institutions civiles et militaires et familiarisation avec les enjeux de défense**

- Renforcement du **lien armées-jeunesse** à travers les rencontres organisées avec les militaires permettant de découvrir le large spectre des missions et des métiers des armées
- Création d'une **dynamique de classe** valorisant la coopération, l'estime de soi et la cohésion
- Renforcement de l'**identité républicaine** portée par des projets pédagogiques concrets : sensibilisation au respect des valeurs de la République (lutte contre le racisme, l'intégrisme, le communautarisme ...)
- **Implication de nombreuses Unités militaires** qui permettent le développement des classes de défense
-

Question 28 : « Quels sont, selon vous, les trois points faibles du dispositif dans la formation civique et citoyenne des élèves ? »

Les principaux points faibles cités sont les suivants :

- **Manque de moyens** : pas d'heures spécifiques ni d'enveloppe financière attribuées au projet, ce qui limite l'organisation des activités, notamment celles nécessitant des déplacements
- **Temps de rencontres élèves – militaires insuffisants** (cf. exemple de témoignage : « Ne pas avoir de façon systématique au moins une rencontre du type rallye citoyen une fois dans l'année pour permettre aux élèves d'avoir une vision plus élargie des métiers de la Défense »)
- **Manque dans la promotion du projet à destination des enseignants, proviseurs ou autorités académiques**
- **Insuffisance des moyens de formation pour les enseignants** sur les questions de Défense
- **Manque de reconnaissance par l'Education nationale de l'investissement des élèves dans les classes de défense**
- **Poursuite du dispositif en lycée difficilement compatible avec les orientations scolaires ultérieures des élèves**
- Certaines **thématiques peu ou pas abordées** (lutte contre les stéréotypes et les discriminations)

Question 29 : « De manière générale, pensez-vous que les élèves se sentent suffisamment impliqués dans le dispositif ? »

- Oui tout à fait (4 réponses)
- Oui plutôt (5 réponses)
- Non pas vraiment (1 réponse)

<p>Remarques et observations issues des échanges avec les élèves et les enseignants dans les classes :</p>

Deux éléments principaux ressortent au sujet de l'implication des élèves :

- **Les activités proposées sont perçues comme étant bénéfiques pour les élèves sur le plan scolaire, mais surtout pour leur orientation et leur culture générale.** Les enseignants semblent relativement unanimes pour souligner l'intérêt que les actions suivies peuvent avoir pour la construction des parcours scolaires des jeunes en leur permettant d'une part de se projeter dans des trajectoires qu'ils n'auraient pas envisagées autrement et d'autre part de bénéficier d'un accompagnement ciblé sur des compétences transversales utiles pour leur scolarité ultérieure.

- **Les effets du mode de ciblage des élèves** sont aussi soulignés. Par-delà les activités proposées, le fait d'avoir été sélectionné dans un dispositif auquel tous les élèves n'ont pas accès a des effets visibles sur la motivation des élèves et sur leurs résultats. Lorsque la sélection se base sur le volontariat des élèves, c'est une opportunité qui est saisie par les élèves souhaitant pouvoir s'élever sur le plan scolaire, voire social. Quand elle est basée sur le ciblage par un membre de l'équipe pédagogique, cela renforce un sentiment de reconnaissance. Quel que soit le mode de sélection, le fait de participer à des activités spécifiques crée un sentiment de distinction qui renforce l'estime de soi et stimule les élèves.

La question de la sélection des élèves fait l'objet d'un questionnement approfondi par les équipes pédagogiques. Ceci afin de s'assurer que le profil des élèves recrutés correspond bien à leurs attentes, mais aussi que l'accompagnement offert répond bien aux besoins des élèves sélectionnés. Par ailleurs, la prise en compte des élèves non sélectionnés dans ce dispositif, suscite une réflexion spécifique pour ne pas engendrer involontairement des inégalités supplémentaires, notamment dans les collèges REP +.

Question 30 : « Personnellement, quelle est votre appréciation des effets du dispositif pour votre établissement ? »

(* représentent le nombre de réponses apportées par les enseignants pour chaque proposition)

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout Satisfaisant
Évolution des pratiques pédagogiques	*	*****		
Climat scolaire	****	*****		
Partenariats avec des acteurs locaux	*****	****		

Relations avec les familles	**	*****	*	*
Mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation		*****	*	*
Attractivité de l'établissement auprès des enseignants et autres personnels	**	**	***	*

Question 31 : « Selon vous, les outils et supports proposés par la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) (vademecum, lettre d'information, opération de valorisation, etc.) sont-ils adaptés aux besoins ? »

- Oui tout à fait (1 réponse)
- Oui plutôt (4 réponses)
- Non pas vraiment (5 réponses)

Sur ce point, les avis des enseignants apparaissent assez mitigés et méritent d'être pris en compte par la DSNJ.

Commentaire d'un enseignant : « Nous avons de moins en moins de temps à consacrer à la remontée d'informations sur nos actions, sorties ou rencontres, et cela malgré la très grande disponibilité et la gentillesse du Bureau Armées - Jeunesse. Une plate-forme numérique serait à envisager. »

Question 32 : « En tant qu'enseignant(e), quelles sont les difficultés éventuelles que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif ? »

Le financement des sorties et des projets constitue le principal obstacle : manque de financement ou de mise à disposition de moyens de transports pour des déplacements difficiles d'accès pour les établissements (en moyenne 500 à 800 euros pour un déplacement en car dans une autre ville), difficulté pour trouver des hébergements gratuits ou à coût réduit dans des structures militaires pour des sorties avec nuitées sur des sites hors du département.

Un autre obstacle pointé par les enseignants a trait à la **méconnaissance du dispositif par les élèves, mais aussi par les équipes enseignantes** qui se montrent peu motivées à s'impliquer dans le dispositif. Beaucoup d'enseignants ont fait part du refus de leurs collègues d'intégrer celui-ci par antimilitarisme.

Certains enseignants soulignent aussi les **difficultés rencontrées pour trouver des partenaires** (notamment les premières années de la mise en place du dispositif) **et pour nouer des contacts avec l'Unité marraine** (surtout lorsque celle-ci est éloignée). Lorsque les partenariats sont établis, l'investissement des différents commandants de l'Unité marraine au côté des élèves reste aléatoire. Dans certains cas, les liens militaires-élèves peuvent être compliqués.

Le témoignage d'un enseignant à ce sujet : « Le Commandant XXX a pris deux années consécutives un groupe de dix élèves et c'était vraiment formidable pour eux car on n'a pas d'autre base marine dans la région ! Mais ce sont des ados et le commandant les trouvait un peu trop remuants pour certains (or dans ma classe de défense on accueille aussi des enfants différents, certains avec un handicap cognitif, d'autres un peu compliqués...) C'est

dommage. Peut-être faudrait-il mieux informer les militaires sur ce qu'est une classe Défense (pas une classe prépa !!!) et jouer le jeu...Ceci afin d'éviter ces situations vraiment tristes pour les élèves. »

Le **manque d'échanges avec les autres classes de défense de l'Académie et des Académies voisines** (effet possible du contexte sanitaire) est également un obstacle soulevé, de même que la difficulté de coordonner les calendriers et les attentes entre l'Éducation nationale et l'Unité mairaine. Enfin, la quasi-totalité des enseignants souligne **le manque de reconnaissance financière et institutionnelle du travail fourni** par les enseignants référents pour faire vivre le projet.

Question 33 : « Quelles seraient, selon vous, les pistes d'amélioration pouvant contribuer à l'efficacité du dispositif en termes d'impact sur les élèves bénéficiaires ? »

Cette question a donné lieu à des réponses diverses qui reprennent généralement les éléments mis en avant à propos des questions précédentes. Les pistes d'amélioration mentionnées par les enseignants sont de trois ordres :

1/ Moyens alloués (moyens horaires et financiers)

- « *Proposer une enveloppe financière pour aider les classes de défense - hors DPMA(...) Il faut une enveloppe sous l'autorité et la diligence du Bureau Armées-Jeunesse qui connaît bien le monde de l'EN. Ensuite le BAJ proposera des aides facilement accessibles sans dossiers à rallonge avec un comité restreint et réactif tout au long de l'année* ».
- « *Afin de pouvoir pallier au manque d'heures spécifiques, la classe de défense devrait pouvoir faire partie des classes à horaires aménagés. C'est-à-dire du temps aménagé pour des cours liés entre autres à l'enseignement de la Défense (devoir mémoriel, préparation des interventions etc) à minima 2h/semaine.* »
- « *On devrait accorder un temps supplémentaire à ces classes (1heure sup/semaine, de manière officielle) et rémunérer les professeurs car les projets sont très chronophages !* »

2/ Valorisation de l'implication des élèves et des enseignants

- « *Faire en sorte que le passage par la classe de défense soit « diplômant » (remise d'un diplôme par les armées ou l'Education Nationale à la fin de l'année scolaire). Idem pour les profs ! mieux reconnaître leur implication !* »
- « *Valoriser l'engagement dans le cadre du Brevet – 20 points de valorisation.* »

3/ Coopération et échanges entre les différentes parties prenantes (institutions, élèves, familles...)

- « *Des activités entre élèves, parents et militaires au sein du collège (défilé, levée de drapeaux, cérémonies commémoratives...).* »
- « *Il serait judicieux de mettre en place une journée ou un weekend de cohésion, en collaboration avec notre partenaire militaire, afin de créer un lien fort de solidarité et d'échange* »
- « *Mutualiser les expériences et actions des classes de défense. Des rencontres entre les autres classes de défense de la région seraient aussi bienvenues !* »

- « *Proposer des rencontres entre les animateurs de classes de défense au niveau académique ou national pour échanger et progresser avec un référent du Bureau Armée-Jeunesse académique.* »

4. SYNTHÈSE ET ÉVALUATION GLOBALE DU DISPOSITIF

Le dispositif des classes de défense s'inscrit au cœur de plusieurs défis décisifs pour la nation. Il compense la suspension du service national et de la réduction de l'empreinte militaire sur le territoire et permet un contact entre les jeunes et la Défense. Il contribue par l'éducation à la citoyenneté à lutter contre la remise en question des valeurs républicaines qui fragilise le lien social. Il entend répondre à une demande forte de la société française, de compréhension des enjeux de Défense et de volonté d'engagement. Enfin, il joue un rôle actif dans les parcours de formation et d'orientation professionnelle des jeunes.

Les résultats de cette étude montrent que les classes de défense contribuent à relever ces défis primordiaux en insistant sur le besoin de cohésion et de solidarité entre générations, en proposant aux jeunes un espace où s'engager et où cultiver les valeurs d'engagement ainsi que les principes républicains. Cela en prenant exemple sur l'action des armées.

Ces fondamentaux transparaissent dans les réponses recueillies tant parmi les élèves que parmi les enseignants interrogés. Ils sont acquis et bien ancrés dans les esprits. Les deux volets de l'enquête menée dans le cadre de cette étude permettent d'identifier les forces et les faiblesses du dispositif pour encore renforcer celui-ci et en pérenniser les bénéfices déjà engrangés ou encore escomptés.

4.1. Acquis et points forts du dispositif

Plusieurs acquis et points forts du dispositif sont bien établis et reconnus.

La spécificité pédagogique de l'enseignement de défense, par comparaison avec d'autres matières, est l'occasion de mobiliser davantage la mise en activité des élèves. **Les temps de rencontres et les sorties (visites d'Unités militaires, commémorations nationales ...)** sont essentiels pour les élèves et bien plus importants que dans d'autres disciplines, d'où la nécessité de mettre l'accent sur ce point et d'en renforcer les moyens.

Des **bénéfices en termes de résultats scolaires** (compétences disciplinaires) **et de compétences transversales** (comme la motivation, la confiance en soi, la connaissance des parcours, le savoir-être, la culture générale ou l'organisation du travail scolaire, le travail de groupe) sont également identifiés par les professeurs interrogés.

La **transmission des valeurs propres aux armées** contribue à modifier certaines représentations des élèves sur le sens de l'engagement et du dépassement de soi. Les thématiques abordées sensibilisent aussi au respect des principes républicains : vivre-ensemble, tolérance, non-discrimination ...

Enfin, la **sensibilisation aux enjeux de défense et de sécurité** est effective et contribue à la valorisation de ces filières par les élèves. Les échanges menés lors des visites dans les classes montrent aussi que la **relation avec le référent militaire** peut entraîner un phénomène d'identification des élèves qui peut être bénéfique tant au plan personnel que scolaire.

4.2. Points faibles restant à consolider

Si le dispositif actuel des classes de défense est attractif et donne satisfaction aux élèves qui y sont engagés, il rencontre néanmoins plusieurs obstacles à son développement.

Tout d'abord, les **équipes pédagogiques se sentent peu soutenues par les acteurs institutionnels concernés**. Les classes de défense résultent d'initiatives individuelles et de la coopération volontaire d'un établissement scolaire et d'une Unité militaire organisant et finançant, parfois sur leurs ressources propres, les activités spécifiques du dispositif. Les enseignants interrogés déplorent **le manque de reconnaissance (financière et institutionnelle)** du travail qu'ils fournissent pour faire vivre le projet.

Le manque d'échanges avec les autres classes de défense de l'Académie et des Académies voisines est également un obstacle cité de même que la **difficulté de coordonner les calendriers et les attentes entre l'Éducation nationale et l'Unité mairaine**.

Une autre difficulté a trait à la **méconnaissance du dispositif** au sein des établissements scolaires **par les élèves**, mais aussi par les équipes enseignantes qui se montrent peu motivées pour s'impliquer dans le projet. Plusieurs enseignants ont fait part du **refus de leurs collègues d'intégrer le dispositif par antimilitarisme**.

Du côté des élèves bénéficiaires, les activités s'inscrivant dans le cadre du parcours « avenir » privilégient les dimensions les plus concrètes de l'orientation post-collège (opportunités de stages de fin de classe de 3ème dans des CIRFA, présentation des Bac Pro « Sécurité » ...). **Les activités relatives à des dimensions plus spécifiques de l'orientation scolaire (travail sur les représentations attachées aux formations, sur les attitudes requises, projection dans des parcours à long terme...) restent quant à elles insuffisamment développées.**

4.3. Pistes d'évolutions possibles

L'analyse des forces et des faiblesses du dispositif permet d'envisager plusieurs pistes d'évolutions possibles dont la mise en œuvre nécessite le renforcement des soutiens institutionnels.

Sa pérennisation passe d'abord par une **harmonisation nationale des programmes et des moyens, tout en en laissant des marges de liberté en local** en fonction des ressources disponibles.

Le développement des classes de défense doit répondre aux **objectifs de mixité sociale et de parité**, en ciblant des collèges répartis géographiquement pour assurer **l'égalité des territoires** (métropole et outre-mer).

Enfin, ce dispositif innovant peut contribuer utilement à combler un espace-temps décisif au cœur de l'adolescence, en créant la possibilité d'un **parcours citoyen sur un temps plus long**. Il pourrait être allongé et constituer le **point de départ d'une offre quasi-continue**, visant à sensibiliser au plus tôt les jeunes aux enjeux de défense et de sécurité.

ANNEXE 1.

QUESTIONNAIRE AUTO-ADMINISTRÉ AUX ÉLÈVES (principales questions renseignées)

1. Par rapport au reste de la classe, tu te situes plutôt ... (coche la réponse de ton choix)

- En dessous de la moyenne..... 8%
- Un peu en dessous de la moyenne..... 18%
- Dans la moyenne..... 24%
- Un peu au-dessus de la moyenne.....33%
- Au-dessus de la moyenne.....17%

2. Cherches-tu à améliorer ce classement ?

- Oui 87%
- Non 13%

3. Quelles sont tes matières préférées ? (2 maximum)

1 Histoire-Géographie...41%

2 EPS36%

4. Quelles sont celles que tu aimes le moins ? (2 maximum)

1 Physique-Chimie.....32%

2 SVT.....28%

5. Selon toi, l'école est ... (Coche une case pour chaque expression)

	Oui beaucoup	Oui assez	Pas vraiment	Pas du tout	Ne sais pas
Un lieu d'apprentissage des connaissances	58%	38%	3%	1%	-
Un lieu d'apprentissage de la citoyenneté	51%	27%	16%	3%	3%
Un lieu d'échanges et d'écoute	42%	35%	19%	3%	2%
Un lieu où l'on prépare son avenir	62%	29%	8%	1%	-
Un lieu où on se fait des amis	42%	41%	12%	3%	2%

6. Penses-tu qu'il est important de parler de citoyenneté en classe ?

- Oui c'est important.....66%
- Non ce n'est pas vraiment important..... 5%
- Non ça ne sert à rien..... 2%
- Je n'ai pas d'avis sur la question..... 27%

7. Sais-tu quelles études tu aimerais poursuivre après la 3ème ?

- Oui.....73%
- Non.....11%
- C'est trop tôt pour le dire.....16%

8. Si oui, quelle filière choisiras-tu ?

- Seconde générale.....67%
- Seconde technologique.....19%
- Enseignement professionnel....10%
- Une autre filière7%

9. As-tu une idée du métier que tu souhaiterais faire plus tard ?

- Oui 80%
- Non 20%

Si oui, lequel ?

Métiers techniques.....17%

Métiers liés au domaine de la sécurité.....17%

Métiers dans les armées.....8%

Métiers du sport..... 9%

Professions de santé..... 8%

Métiers juridiques.....7%

Secteur de l'éducation..... 6%

Autres..... 29%

10. Personnellement, as-tu décidé seul(e) de t'inscrire une classe de défense ?

- Oui, c'était un choix personnel 49%
- Non, cela s'est fait un peu par hasard.....40%
- Non, cela m'a été imposé.....11%

11. Si oui, qu'est ce qui a motivé ton choix ?

Approfondissement des connaissances /Découverte des métiers/Valorisation dans le parcours scolaire/Dynamique et ambiance de classe/ Intérêt pour les activités organisées/Témoignages d'anciens élèves/Socialisation familiale

12. Personnellement, es-tu satisfait d'être dans une classe de défense ?

- Oui très satisfait51%
- Oui plutôt satisfait....38%
- Non pas vraiment5%

- Non pas du tout 1%
- Je ne sais pas.....5%

12 bis. Si oui, es-tu satisfait (e) (Cocher la case correspondante pour chaque expression)

	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt Pas satisfait	Pas du tout satisfait
De la diversité des activités proposées ?	53%	47%	1%	1%
Des espaces de travail dédiés ?	59%	30%	8%	3%
Du matériel scolaire mis à disposition ?	57%	31%	8%	4%
De l'ambiance générale de la classe ?	58%	27%	12%	3%

13. Quand tu penses au mot **Citoyenneté**, quels sont les 3 mots qui te viennent à l'esprit ?

Mots redondants (civils, citoyens.....)	43%
Valeurs et symboles républicains.....	35%
Respect, diversité, vivre ensemble.....	6%
Peuple, population.....	5%
Pays, patrie.....	4%
Autres	7%

14. Quand tu penses au mot **Nation**, quels sont les 3 mots qui te viennent à l'esprit ?

Pays, patrie.....	34%
Valeurs et symboles républicains.....	19%
Mots redondants (national, nationalité).....	18%
Respect, diversité et vivre ensemble	7%
Peuple, population.....	6%
Régime et pouvoir politique	5%
Domaine régalien.....	4%
Autres.....	7%

15. Quand tu penses au mot **Armée**, quels sont les 3 mots qui te viennent à l'esprit ?

Conflits armés et fonctions combattantes.....	43%
Acteurs du monde militaire.....	36%
Ethique et valeurs	19%

Pays, patrie 2%

16. Dans la liste suivante, peux-tu choisir 5 mots que tu associes aux classe de défense (entoure les mots choisis) :

Dialogue (12%) Liberté (17%) Réussite (15%) Progrès (18%) Encouragement (11%) Vivre ensemble (25%) Tolérance (6%) Discipline (17%) Rencontre (32%) Sécurité (43%) Respect (34%) Soutien (12%) Savoir (11%)	Travailler (22%) Solidarité (34%) S'amuser (14%) Échanger (22%) Apprendre (33%) Découvrir (45%) S'ennuyer (3%) Citoyenneté (37%) Récréation (1%) Rigueur (4%) Obligation (5%) Projet (39%) Débats (8%)
---	---

17. Avant de t'impliquer dans une classe de défense, est-ce que tu t'intéressais aux questions liées aux enjeux de défense et de sécurité ?

- Oui beaucoup 17%
- Oui assez 30%
- Non pas vraiment 39%
- Non pas du tout 13%
- Je ne sais pas 2%

18. Selon toi, quelles sont les thématiques les plus importantes abordées dans ta classe de défense ? (en cocher deux)

- Principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française..... 68%
- Principes, valeurs et symboles de la citoyenneté européenne..... 21%
- Libertés et droits fondamentaux de la personne..... 24%
- Égalité et non-discrimination..... 27%
- Laïcité..... 14%
- Démocratie..... 11%
- Réseaux sociaux et cyberdéfense..... 6%
- Commémorations et Journées mémorielles.....41%

19. En classe de 4^{ème} ou depuis ta rentrée en 3^{ème}, as-tu déjà participé aux activités suivantes ? (coche une ou plusieurs cases)

- Rencontres avec les militaires dans l'établissement55%
- Visites de lieux et d'Unités militaires.....52%
- Échanges de correspondances avec des militaires.....24%
- Participation à un rallye citoyen..... 8%
- Participation à des cérémonies commémoratives..... 50%
- Visites de lieux de mémoire..... 47%
- Recueils de témoignages.....15%
- Activités extra-scolaires (musées, pièces de théâtre et spectacles).....35%

Autres :

20. Et parmi toutes ces activités que permettent les classes de défense, quelles sont celles qui te plaisent ou t'intéressent le plus ? (en cocher deux)

- Rencontres avec les militaires dans l'établissement 44%
- Visites de lieux et d'unités militaires..... 65%
- Échanges de correspondances avec des militaires..... 20%
- Participation à un rallye citoyen..... 9%
- Participation à des cérémonies commémoratives.....21%
- Visites de lieux de mémoire25%
- Recueils de témoignages.....17%
- Activités extra-scolaires (musées, pièces de théâtre et spectacles).....31%
- Autres :

21. Ces activités t'ont-elles permis de réfléchir ou d'apprendre quelque chose ?

- Oui beaucoup 51%
- Oui assez 36%
- Non pas vraiment 6%
- Non pas du tout 1%
- Je ne sais pas 6%
-

22. Si oui, dans quels domaines en particulier ? (en cocher trois)

- Éthique et valeurs collectives incarnées par les armées..... 55%
- Menaces à la sécurité nationale et défense du territoire.....47%
- Action des forces armées au quotidien et en mission (opérations extérieures)... 60%
- Rôle des autres acteurs contribuant à la sécurité nationale (gendarmerie, police) 47%
- Importance des enjeux mémoriels..... 9%
- Importance du patrimoine artistique et culturel..... 8%
- Sensibilisation au monde des médias et dangers du Web.....24%
- Sensibilisation aux questions environnementales..... 8%

23. Pour toi personnellement, chacune des qualités suivantes de l'intervenant militaire qui vient dans ta classe de défense est-elle : très importante, assez importante, peu importante, pas du tout importante ? (coche la case correspondante)

	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante
Qu'il transmette des valeurs	61%	34%	4%	-
Qu'il incarne un modèle	43%	36%	23%	1%
Qu'il témoigne de son expérience	56%	40%	3%	1%

Qu'il parle de son métier et du monde de la Défense	57%	40%	3%	-
---	-----	-----	----	---

24. Dans l'ensemble, comment apprécies-tu le contact que l'intervenant militaire a avec les élèves?

- Très bon 50%
- Plutôt bon 45%
- Plutôt mauvais 1%
- Très mauvais -
- Je ne sais pas 5%

25. Selon toi, le rôle de cet intervenant est-il en priorité de : (cocher 1 seule case) :

- t'aider dans tes choix d'orientation scolaire et professionnelle..... 18%
- te sensibiliser à l'engagement civique et citoyen..... 35%
- te présenter son métier..... 17%
- te faire connaître les métiers liés au secteur de la défense et la sécurité... 33%
- chercher à te recruter..... 6%

26. Si tu as déjà rencontré un militaire intervenant dans le cadre de ta classe de défense, les échanges avec cette personne t'ont-ils donné envie d'en apprendre plus sur son métier ?

- Oui beaucoup 35%
- Oui plutôt 26%
- Non pas vraiment 21%
- Non pas du tout 5%
- Je n'en ai pas encore rencontré 14%

27. Si oui, peux-tu donner un exemple d'un sujet parmi ceux que vous avez abordés avec cette personne en classe qui t'a particulièrement intéressé(e) ?

Témoignages et retours d'expériences/Découverte de la diversité des métiers/Sensibilisation à l'éthique et aux valeurs collectives/Sensibilisation aux valeurs républicaines et à l'engagement citoyen/Formation sécurité et activités pratiques

28. Plus tard, pourrais-tu envisager un engagement dans les armées ou un métier en lien avec la Défense et la Sécurité nationale (police, gendarmerie...) ?

- Oui tout à fait 27%
- Oui plutôt 24%
- Non pas vraiment 24%
- Non pas du tout 24%

29. Compte tenu de ton expérience dans une classe de défense, est-ce que tu recommanderais cette expérience à un ami ou à une amie ?

- Oui beaucoup 45%
- Oui plutôt 42%
- Non pas vraiment 11%
- Non pas du tout 2%

30. Personnellement, est-ce que tu penses que ton expérience dans cette classe aura de l'influence sur ton parcours et tes choix futurs ?

- | | | |
|--------------------------|------------------|-----|
| <input type="checkbox"/> | Oui beaucoup | 14% |
| <input type="checkbox"/> | Oui plutôt | 30% |
| <input type="checkbox"/> | Non pas vraiment | 47% |
| <input type="checkbox"/> | Non pas du tout | 9% |

30 bis. Si oui, de quelle manière ?

Acquisition en matière d'orientation scolaire et professionnelle/ transmission des valeurs collectives / intérêt pour les enjeux de défense et de sécurité

31. Personnellement, est-ce que tu penses que ton expérience dans cette classe a une influence sur la vision de tes parents sur les armées ?

- | | | |
|--------------------------|------------------|-----|
| <input type="checkbox"/> | Très positive | 16% |
| <input type="checkbox"/> | Plutôt positive | 36% |
| <input type="checkbox"/> | Aucune influence | 42% |
| <input type="checkbox"/> | Plutôt négative | 3% |
| <input type="checkbox"/> | Très négative | 1% |
| <input type="checkbox"/> | | |

32. Selon toi, de quelle manière cette classe et ce qu'on y apprend pourraient-ils être améliorés pour les élèves ?

Composition des classes/ Contenu et fréquence des activités/ Accompagnement des projets d'orientation.

ANNEXE 2.

Etablissements pris en compte dans la constitution de l'échantillon de l'enquête menée dans les classes de défense

Le temps nécessaire, d'une part pour la collecte des informations auprès des personnes interrogées, et, d'autre part, pour l'analyse des résultats de l'ensemble des données, limite *de facto* la taille de l'échantillon. Ce dernier doit cependant être représentatif de la diversité des participants. Selon les hypothèses de départ, nous avons veillé à équilibrer dans un échantillon raisonné les tranches d'âge du public ciblé (élèves de 14 à 16 ans en classe de 3^{ème}-) et les caractéristiques sociodémographiques des collèges. Afin de respecter les critères **de mixité sociale** et **d'égalité des territoires** nous avons sélectionné **5 collèges répondant à la classification REP+** et **2 situés dans les territoires d'outre-mer** (Guyane et Polynésie).

Sur les **10 collèges composant l'échantillon test** (voir tableau ci-dessous), **l'effectif moyen s'établit à 20 élèves par classe**, avec un minimum de 12 et un maximum de 33 élèves selon les collèges. Au terme de l'enquête, nous avons ainsi pu recueillir **194 questionnaires qualitatifs exploitables**. En parallèle, des questionnaires à destination des enseignants furent diffusés auprès des référents des 10 classes.

Académie	Nom de l'établissement	Ville	Classification
VERSAILLES	Collège Chabanne	Pontoise	
CRETEIL	Collège Jean Moulin Neuilly-Plaisance	Neuilly-Plaisance	
BORDEAUX	Collège Montaigne	Bordeaux - Lormont	REP+
ROUEN	Collège Descartes	Le Havre	REP +
AIX-MARSEILLE	Collège Mallarmé	Marseille	REP +
LILLE	Collège Raymond Devos	Hem	
BESANCON	Collège Louis Pergaud	Villersexel	REP+
GUYANE	Collège Paul Kapel	Cayenne	REP+

CLERMONT-FERRAND	Collège Gordon Bennett Rochefort-Montagne	Rochefort-Montagne	
POLYNESIE	Collège Taaone	Pirae Tahiti	